

#### République Française

# VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Service Affaires Générales Pôle arrêtés 23/AR48 Visa de M. MEONI NA Directeur Général des Services

Chef du Service Affaires Générales

Visa de Mme MANA 🗳

Publié Le 0 4 MAI 2023

23/AR48 DELEGATION DE FONCTIONS ET SIGNATURE A MONSIEUR ERICK MASCARO, 19ème ADJOINT AU MAIRE

Josée MASSI, Maire de TOULON,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et ses articles L2122-18, L2122-20 à L2122-23, et notamment son article L2122-18 qui prévoit que le Maire peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du conseil municipal,

VU l'élection des conseillers municipaux du 15 mars 2020,

**VU** le Procès-Verbal de la Séance Publique du Conseil Municipal du 3 mai 2023 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du Maire et des Adjoints,

**ATTENDU** qu'il convient, dans un souci de bonne administration, de procéder à l'attribution de délégations et de prendre des mesures de précaution afin d'éviter tout conflit d'intérêts,

#### **ARRETE**

#### **ARTICLE 1:**

Monsieur Erick MASCARO, 19ème Adjoint au Maire, reçoit délégation de fonctions dans les domaines :

- BATIMENTS ET EQUIPEMENTS DURABLES
- TRAVAUX COMMUNAUX

En cette qualité, dans le cadre des Pouvoirs du Maire, autres que ceux qui résulteraient de l'article L2122-22 du CGCT, il reçoit <u>délégation pour suivre les affaires se rapportant aux domaines précités et, signer à ce titre :</u>

#### Tous les actes d'administration, courriers et pièces suivants :

- les pièces financières et comptables à l'exclusion des bordereaux de mandats de dépenses et de titres de recettes,
- la légalisation des signatures dans les conditions prévues à l'article L2122-30 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- la certification matérielle et conforme des pièces et documents présentés à cet effet,
- tout document d'administration générale relatif à ses fonctions,
- les correspondances diverses et tout acte nécessaire à la prise de décisions dans les domaines délégués,
- les certificats administratifs,
- les certificats d'affichage,
- les bons de commande non issus de marchés publics.



#### **ARTICLE 2:**

Monsieur Erick MASCARO, 19ème Adjoint au Maire, n'exerce aucune compétence concernant toute affaire de la Ville ayant un intérêt avec la société GRDF.

Si toutefois un conflit d'intérêt se présentait, Monsieur Erick MASCARO s'engage à se déporter de toute délibération du conseil municipal afférente à l'affaire, y compris du débat en séance préalable à cette délibération ainsi que de toute affaire qui engendrerait un conflit avec l'entité citée ci-dessus.

## **ARTICLE 3**:

Une ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur Erick MASCARO, 19ème Adjoint au Maire.

## **ARTICLE 4:**

Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Toulon est chargé de la publication et de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet du Département du Var.

Fait à TOULON en l'Hôtel de Ville, le 3 mai 2023

Josée MASSI Maire de Toulon

Transmis au contrôle de légalité le : 0,4 MAI 2023

Publié le :

0 4 MAI 2023



### Acte à classer

23AR48

1

2

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture

> AR reçu <

Classé

Identifiant FAST:

ASCL\_2\_2023-05-04T11-54-36.00 ( MI244882518 )

Identifiant unique de l'acte :

083-218301372-20230503-23AR48-AR ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte :

23/AR48 DELEGATION DE FONCTIONS ET SIGNATURE EDICK MASSARS

ERICK MASCARO, 19ème ADJOINT AU MAIRE

Date de décision : 03/05/2023

Nature de l'acte :

Actes réglementaires

Matière de l'acte :

5. Institutions et vie politique

5.4. Delegation de fonctions

Identifiant unique de l'acte antérieur

Acte:

23AR48 DEL. DE FCT. ET SIGN. AM.

MASCARO, 19ème Adjoint au

Maire.PDF

Multicanal: Non

Groupe émetteur de l'acte :

TOUS

Classer

Annuler

Préparé **Transmis**  Date 04/05/23 à 11:54

Date 04/05/23 à 11:54

Par **DUPONT ID Stéphanie** Par DUPONT ID Stéphanie

Accusé de réception Date 04/05/23 à 12:01